

Cela se passe près de chez nous, à Saint Aubin du Cormier :

une association d'insertion sociale coupe l'électricité à des familles avec enfants !

La famille Mbimba, de nationalité congolaise, vit en France depuis 2008. Comme bien d'autres personnes congolaises, cette famille a fui son pays car elle s'estimait persécutée en République Démocratique du Congo à cause des guerres et des conflits. C'est pourquoi elle est venue en France avec un enfant alors âgé de 2 ans.

Comme elle en avait le droit, cette famille a demandé l'asile et donc la protection de la France auprès de l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides).

Comme elle en avait le droit, **cette famille a obtenu un hébergement en CADA** (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile) car les demandeurs d'asile n'ont pas l'autorisation de travailler. Ce CADA se trouve **dans une maison insalubre de Saint Aubin du Cormier rue du Bourg au Loup**. Cette maison était gérée jusqu'en 2011 par l'association d'insertion sociale **La Nouvelle Béthel, domiciliée près de Livré-Sur-Changeon**.

En novembre 2009, la famille a reçu un rejet en ce qui concerne sa demande d'asile et de protection. Elle est alors devenue « sans-papiers ».

Depuis 2008, la famille a créé des liens sur la ville de Saint Aubin. L'enfant est inscrit à l'école Alix de Bretagne et un second enfant, né en France en 2010, a agrandi la famille.

Suite au rejet de la demande d'asile, **l'association La Nouvelle Béthel a d'abord proposé à la famille de rester dans la maison** et a tenté de faire régulariser sa situation auprès de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, avec l'appui d'un courrier du maire de Saint Aubin du Cormier. Cette demande de régularisation est restée sans réponse jusqu'au 18 juillet 2011.

Mais, en 2011, **la direction de l'association La Nouvelle Béthel a changé d'attitude. Considérant la maison comme trop insalubre, elle a commencé à faire pression sur la famille Mbimba pour qu'elle quitte cette maison.** Une proposition d'hébergement en mobilhome près de Livré-sur-Changeon a été faite à la famille mais celle-ci a refusé : elle préférerait vivre dans une maison insalubre à Saint Aubin plutôt que dans un mobilhome isolé sans possibilité de se déplacer facilement, notamment pour amener son enfant à l'école.

Peu à peu, les relations entre la famille et l'association La Nouvelle Béthel sont devenues de plus en plus tendues.

Mais, au lieu de lancer une procédure d'expulsion légale en faisant appel à la justice comme la loi l'y autorise, **l'association La Nouvelle Béthel a multiplié les pressions pour obliger la famille à quitter le logement d'elle-même.** Un jour, au mois de juin 2011, un travailleur social a ainsi été envoyé à la maison rue du Bourg du Loup pour couper l'eau et l'électricité. Une fois sur place, il a refusé de faire ce « sale boulot ».

Mais la direction de l'association n'a pas renoncé et, **le 8 juillet, elle a réussi à couper l'électricité à la famille.** Notre collectif a contacté la direction pour lui demander à quoi elle jouait. Elle nous a répondu qu'elle aurait pu aussi couper l'eau...

Aujourd'hui, la famille Mbimba de Saint Aubin du Cormier se retrouve dans une maison insalubre, et avec l'électricité coupée par la direction de l'association qui est chargée d'aider les personnes en difficulté sociale.

Et comme si ça ne suffisait pas, le 18 juillet 2011, **la famille Mbimba a reçu une obligation de quitter le territoire français envoyée par la préfecture.** Elle n'a que quelques semaines de sursis avant d'être menacée d'une expulsion policière du territoire français et d'une reconduite forcée au Congo.

Une autre famille étrangère, composée d'une femme seule avec un enfant (scolarisé aussi à Saint Aubin du Cormier), vit dans la même maison insalubre que la famille Mbimba et elle a subi les mêmes pressions.

Nous savons que, dans la période actuelle de restrictions budgétaires et de contrôle préfectoral accrus, bien des associations d'insertion sociale font ce qu'elles peuvent pour continuer à assurer leur mission.

Il existe des procédures encadrées par la loi pour expulser une personne de son logement. Nous contestons toute mise à la rue, même légale, d'une personne sans logement mais **nous contestons aussi le fait que des associations d'insertion sociale se mettent à faire le « sale boulot » en dehors de tout cadre légal.** De telles dérives, si elles ne sont pas dénoncées, pourraient mener à des situations encore plus inadmissibles pour les gens en difficulté sociale.

Nous manifestons aujourd'hui parce que la direction de l'association La Nouvelle Béthel assume son geste et n'a toujours pas rétabli l'électricité. Nous manifestons aussi pour que ce type d'associations respecte la légalité et ne transforme pas le travail d'action sociale en travail de pression sociale.

Parce que nous exigeons la régularisation de toutes les personnes sans-papiers, nous exigeons que les familles « sans-papiers » de Saint Aubin du Cormier soient régularisées.

Nous exigeons donc pour les familles de la rue du Bourg du Loup :

- * le rétablissement de l'électricité dans leur maison ;
- * l'arrêt des pressions utilisées par l'association La Nouvelle Béthel ;
- * des papiers leur permettant de vivre normalement en France.

*Collectif de soutien aux personnes sans-papiers
Réunion ouverte chaque mardi à 18 h 30 à la MIR, 7 quai Chateaubriand à Rennes*